

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Réseau des Ressourceries Sud Bourgogne

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

Le Réseau des Ressourceries Sud Bourgogne (RRSB) est une initiative consolidée de réemploi solidaire de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Créé en 2010 avec pour objectif de réduire les quantités de déchets non valorisés des déchèteries, le RRSB regroupe quatre collectivités et deux associations de **l'économie sociale et solidaire** (ESS) du territoire. Suite à une étude de faisabilité lancée en 2009 par les quatre collectivités adhérentes, le besoin a été identifié de créer un réseau sur le territoire du Mâconnais-Clunisois-Tournugeois, permettant à la fois de promouvoir le réemploi et de renforcer l'insertion professionnelle via les structures de l'ESS existantes sur le département.

Fortes de leur habitude de travailler ensemble, ces quatre collectivités ont signé en 2010 une convention cadre dans laquelle sont définies les responsabilités et engagements de chacune des parties prenantes (collectivités et associations), ainsi que le fonctionnement et le pilotage du réseau. Cet historique de coopération a permis de poser les bases d'un **bel exemple de partenariat stable et durable** pour le réemploi solidaire dans la région.



Les mains des enfants tenant des éponges tawashi.



Photo Mâconnais-Beaujolais Agglomération

FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Selon les termes de la **convention**, la gestion du RRSB est assurée en **coordination tournante**, par chacune des collectivités adhérentes. Un coordonnateur du comité de pilotage est désigné annuellement afin que la gestion du réseau tourne d'une collectivité à l'autre pour une durée d'un an. Pour ce qui est des partenariats avec les associations, libre aux collectivités adhérentes de gérer indépendamment leurs contrats avec ces structures. Ce modèle de fonctionnement permet donc un **engagement équilibré** au sein de la coordination globale du réseau, tout en accordant un degré d'autonomie à chaque collectivité dans la gestion des partenariats avec les associations.

Au niveau pratique, les **collectivités s'engagent** à harmoniser le fonctionnement du **détournement d'objets** apportés en déchèterie vers les associations ; c'est-à-dire, pour leurs faciliter la récupération. Ces opérations nécessitent de mettre en place des conteneurs dédiés dans les déchèteries, des panneaux de récupération d'objets, etc.

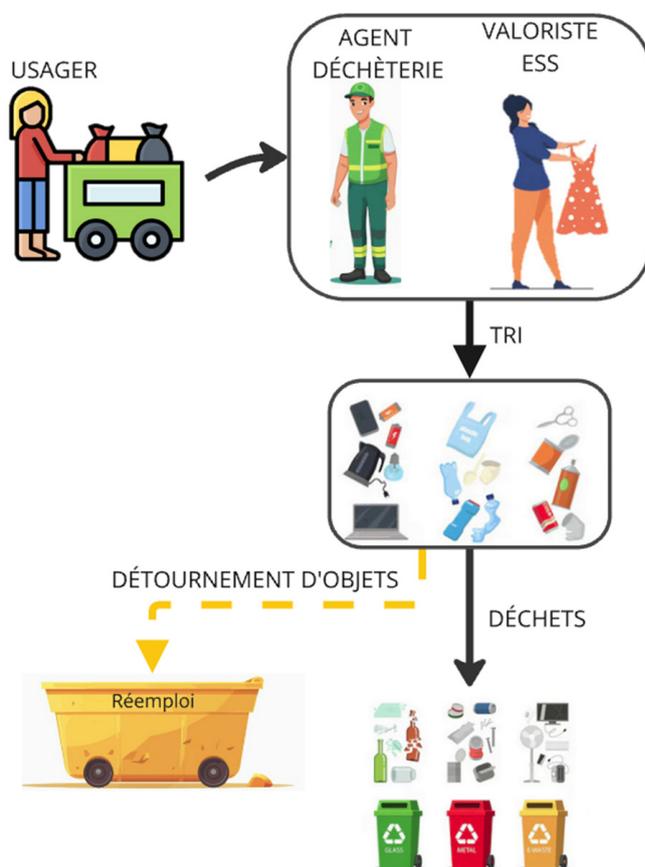
LE DÉTOURNEMENT D'OBJETS

La convention de partenariat préconise également la présence d'un valoriste* dans les déchèteries et définit les termes de la collaboration (c'est-à-dire, engagements et responsabilités) entre agents de déchèterie et valoristes. Les usagers ayant des objets susceptibles d'être réemployés sont orientés vers les valoristes.

En raison de leurs contrats de travail d'environ 26 heures hebdomadaires, les valoristes ne peuvent pas couvrir l'intégralité des plages horaires des déchèteries. En leur absence, les agents de déchèterie orientent l'utilisateur vers les conteneurs dédiés aux associations.

Dans le cadre des évolutions de partenariats, des valoristes participent également à la collecte d'encombrants en porte-à-porte avec les agents de déchèterie, comme c'est le cas dans le territoire du Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

*salarié des associations de l'ESS, spécialisé dans le réemploi et la valorisation des déchets



ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS

Si le RRSB constitue aujourd'hui l'une des initiatives du réemploi les plus pérennes en Bourgogne-Franche-Comté, c'est grâce au soutien des collectivités adhérentes. Cet engagement prend la forme d'un **soutien financier** (spécifié dans les différents contrats des collectivités avec les associations), dans la mise en œuvre du **détournement d'objets** et via des **formations** dispensées par les collectivités pour assurer le bon fonctionnement du réseau.

L'**engagement des collectivités** est incontestablement le levier central qui donne de l'ancrage au réseau, lui permettant de consolider sa présence dans le territoire. Cet engagement est clairement défini dans la convention cadre du réseau et dans les contrats spécifiques entre les collectivités et associations, dans lesquels se déclinent les détails sur les subventions, missions et engagements des parties prenantes.

LA FORMATION

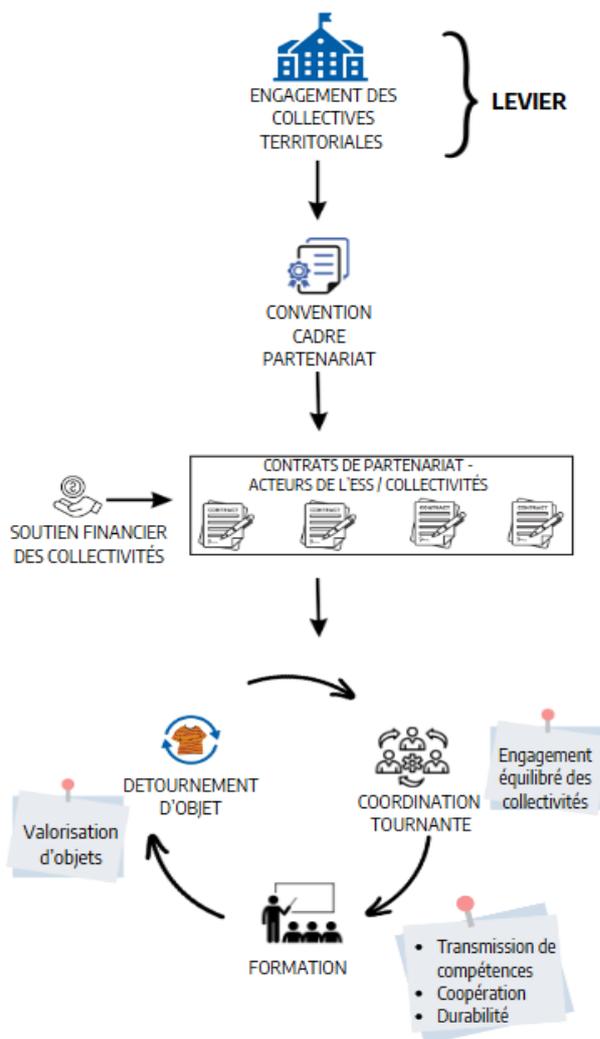
Afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau, les collectivités organisent et dispensent des activités de **formation** destinées aux agents de déchèterie et aux valoristes.

Ces formations permettent de rappeler les responsabilités et engagements des partenaires et de mieux connaître les missions de chaque structure : pour les agents de déchèterie, les formations contribuent à une sensibilisation aux enjeux et vulnérabilités des travailleurs des associations de **l'ESS*** et à comprendre la portée de leurs activités ; pour les valoristes, les formations fournissent un cadre d'acculturation aux règles de fonctionnement d'une déchèterie (par exemple, en matière de sécurité, traçabilité des objets, etc.

Délivrées à périodicité biannuelle, ces formations sont indispensables au bon fonctionnement du RRSB. Elles sont essentielles pour les valoristes, dont le turnover est important en raison de la durée limitée des contrats d'insertion professionnelle. Dans l'ensemble, elles permettent de monter en compétence, de faciliter la coopération entre les acteurs et d'inscrire le fonctionnement du réseau dans le temps.

*les travailleurs en insertion professionnelle sont en situation de fragilités dues aux défis auxquels ils sont confrontés lorsqu'ils tentent de réintégrer (ou d'intégrer) le marché du travail, à savoir : la précarité économique, marginalisation et/ou discrimination.

MEILLEURES PRATIQUES DU RRSB



QUELS DÉFIS POUR LE RRSB ?

Depuis sa création en 2010, le réseau est solidement ancré dans le territoire. Même si son avenir n'est pas en jeu, il doit relever plusieurs défis exigeant une réflexion approfondie, afin de lui permettre de se développer davantage :

- **Temps et moyens humains** : ce n'est pas la volonté qui manque aux partenaires adhérents du RRSB mais le temps ! Alors que des idées novatrices sont au rendez-vous, leur mise en œuvre nécessite du temps et des moyens humains.
- **Coopération inter-structures** : même si la **convention de partenariat** et les activités de **formation** ont des retentissements positifs dans la coopération entre les agents de déchèterie et les valoristes, les différents contextes de travail peuvent mettre un frein à la coopération entre le personnel de ces structures. Une réflexion autour des outils de coopération/acculturation est souhaitable pour renforcer la collaboration entre ces deux acteurs.
- **Baisse qualitative d'objets à réemployer** : alors que le réemploi lucratif gagne une place de plus en plus importante au sein du grand public, les acteurs du réemploi solidaire constatent une baisse dans la qualité **d'objets détournés** ou apportés directement en ressource. Les acteurs du réemploi sont donc confrontés au défi d'avoir à disposition des moyens plus importants pour renforcer le travail de réparation d'objets en vue de leur réemploi/réutilisation, tout en restant « compétitifs » par rapport au prix des objets neufs du marché.
- **Surconsommation de la seconde main** : Le RRSB constate dans certains cas un phénomène de surconsommation des produits du réemploi et engage une réflexion plus large sur les modèles et comportements de consommation, en encourageant une démarche de sobriété -y compris pour la seconde main.

QUEL AVENIR POUR LE RRSB ?

Alors que le réseau est **consolidé** et qu'il est opérationnel depuis plus d'une dizaine d'années, il est question de s'interroger sur les perspectives de développement du RRSB, afin de trouver des leviers d'action novateurs susceptibles d'insuffler une dynamique territoriale plus importante. Ainsi, quelques axes stratégiques sont proposés :

- **Focus communication grand public** : pour atteindre un public au-delà des usagers habituels du réseau. Il est donc question de repenser la stratégie de communication autour de la sensibilisation à la consommation responsable, au réemploi et à son impact environnemental et social, ainsi qu'aux circuits disponibles dans le territoire.
- **Soutien renforcé du volet réparation** : via les Repair Cafés* du territoire. Même si ces initiatives ne font pas partie du RRSB, elles sont soutenues par les collectivités et participent aux événements organisés par le réseau (par exemple, lors de l'Opération 2de vie à Mâcon).
- **Suivi des projets innovants** : les collectivités adhérentes au réseau assurent un suivi des initiatives novatrices du territoire et évaluent leur impact/durabilité, en vue leur intégration potentielle aux cahiers de charges d'accompagnement au réemploi (par exemple, pour le développement des matériaux et réemploi du BTP dans le territoire).
- **L'art et le réemploi** : la présence des artistes et artisans dans les événements de réemploi a permis de mettre en avant leur place dans ce domaine, notamment pour montrer qu'il est tout à fait possible de marier art et seconde vie des objets. Leur implication pourrait donc avoir un effet catalyseur dans les dynamiques autour du réemploi solidaire.

* Par exemple, le Repair'café de Val de Saone (<https://www.repaircafevaldesaone.fr/>) et les MacGyvers du Clunisois.

